



Monsieur et ami,

J'ai eu avec plaisir que Monsieur vous
avait écrite de si honorablement, j'en suis
à tous les instants de vous j'en communique l'œuvre
pour à vous faire mon compliment.

Monsieur vous engage à lui transmettre
de renseignements relatifs aux instituteurs de
Finistère. Ici, nous n'en avons aucun malheureux,
nous avons un malheureux instituteur qui ne me
paraît pas, qui est très-ancien, qui a pu
même d'instruction nécessaire, qui a fait
fait encore quelque petit bien, en enseignant
aux enfants. Je n'aurais autre besoin.
Je le ménage pour qu'il soit une toute à lui
le plus d'aujourd'hui recteur de sa paroisse;
je voudrais bien qu'il le prît avec lui; dans
le cas contraire, j'en serais très-oblige à
le prier de laisser ses notes. J'ai déjà pu de
mesures. J'ai envoyé au courant de la part d'un
jeune homme de trente ans, rempli de piété
et qui paraît avoir de bons pour d'instruction
des enfants; cette jeune personne est remplie d'esprit
et de moyen naturel; il ne lui manque

que d'assistance et est pour la servir que
j'ai fait mettre au courant. de l'expérience
que j'ai eue et m'en fait le plus grand éloge.
j'imprie à Monsieur de lui permettre
d'établir une école de filles dans cette paroisse.

Pour tout instituer, nous avons quatre hommes
maries dont j'ai d'abord porté à Monsieur de
qui sont de vrais et en maison catoliques le
enfants. Si les enseignement ne suffisent pas
vous avez la bonté de m'en dire et j'entends
de vous de plus longs détails sur les lieux
pour en instituer et sur le nombre
de l'œuvre de la.

J'ai avec respect et amitié

Notre très-humble et très-obéissant

Serviteur

Notre Amis de y lieu
de 18 janvier 1698.